

# REUNION CCVL DU 12 OCTOBRE 2016

## COMPTE-RENDU

---

**Présents :** *Gwenn-Aël LE BRIS DU REST, Nadine BUANIC- CANEVET, Michèle RANZONI, Pierre BRUNOT, Jean-Luc TANNEAU, Peter VOIGT, Michel GUIRRIEC, Dominique MARECHAL, Charles SEITHER, Roger PERON, Didier GUIRRIEC, Danièle GLEHEN, Mireille CHAUVIN, Ariane STEIN, Sylvie COURTES, Daniel BARBET-COUSIN, Gwénaél HEMON,*

**Excusés :** *Monique FABIEN, Marie-Louise RISSEL, Régis GALES*

### SIGNALETIQUE DE LA COMMUNE

Lors de la dernière réunion, les membres du CCVL ont sillonné une nouvelle fois la commune pour refaire un point sur la signalétique, au départ de Moulin Mer, de la patte d'oie sortie Plomeur et de l'ex-camping municipal.

Parmi les suggestions exprimées : le relookage des transformateurs, et plus particulièrement celui des rues Jules Guesde et des Fusillés (mais il y en a d'autres, comme Place du 14 juillet). Celui de la rue Emile Zola a été repeint dans le cadre de travaux de peinture engagés sur le périmètre (bâtiments propriétés communales).

Pourrait-on faire réaliser des fresques sur ces transfos ? Peut-être, mais l'aval d'ERDF est requis, même si le courrier de demande pour celui de la rue Emile Zola n'a jamais reçu de réponse.

Le Maire suggère de monter un groupe qui fera une proposition de dessin, et ira ensuite rencontrer ERDF avec cette proposition. Qui pourrait faire partie de ce groupe ? Sylvie COURTES et Didier GUIRRIEC se montrent intéressés. Sylvie TSCHIEMBER pourrait également, en tant que professeur de dessin, adhérer au projet. Il faudrait idéalement 4 ou 5 personnes pour constituer ce comité.

Est-il possible de faire sponsoriser le projet par ERDF ?

Pourrait-on signer avec eux un accord global ? Le Maire préconise de commencer avec un seul transfo, puis de continuer en gardant une cohérence.

Pourrait-on faire intervenir un foyer de réinsertion pour jeunes, encadrés par un artiste, comme cela a été fait à Pont-L'Abbé ?

Pierre BRUNOT prend contact avec ERDF, en donnant la priorité au transfo de la rue des Fusillés.

## PLATELAGE

Récemment, le platelage a été fermé au public pour des raisons de sécurité. En effet, le bois utilisé pour sa réalisation n'était pas adapté au milieu marin et s'est rapidement dégradé, présentant même des signes de pourrissement par endroits. Les lames de bois peuvent donc s'effondrer suite aux passages répétés des piétons et cyclistes.

### TOUR DE TABLE : POUR OU CONTRE LA CONSERVATION DU PLATELAGE ?

A priori, une grande majorité de oui dans la population guilviniste : le platelage est rentré dans les mœurs et est devenu un lieu de promenade incontournable. Même les réfractaires au projet initial admettent aujourd'hui son utilité, à tous points de vue : promenade accessible à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite, et préservation de la flore dunaire et des dunes elles-mêmes.

Cependant, la commune a un contentieux avec le maître-d'œuvre et l'entreprise qui a fourni le bois, et est en attente de la décision du tribunal. 800 000 € ont été demandés. Des réfections partielles ont été entreprises pour substituer de nouvelles lames aux lames pourries et ainsi essayer d'enrayer les dégradations.

Quelles solutions ? Refaire à l'identique mais avec un bois quasi imputrescible ? Trois essences de bois exotiques très denses pourraient être utilisées. Remplacer le bois par du plastique recyclé comme cela a été fait à Treffiagat ? Les lames plastiques coûtent moins cher mais la quincaillerie nécessaire à leur pose, en plus grande quantité que pour le bois (pour éviter que les lames plastiques ne gondolent), rendrait la dépense bien plus importante que pour la solution bois.

Suggestion d'un platelage plus large : il permettrait effectivement une circulation plus fluide et plus sécurisée. Cependant, Pierre BRUNOT fait remarquer que même une augmentation de 50 cm représenterait un coût supplémentaire exorbitant compte tenu de la longueur de la

structure, et de plus ralentirait la mise en route des travaux car il faudrait des autorisations supplémentaires.

Cependant, une canalisation des cyclistes, depuis le pont de la Dour Red vers l'ex-camping municipal, puis vers le Chemin des Communaux (qu'il faudrait prolonger), permettrait de sécuriser l'accès piétons et serait une solution facile à mettre en œuvre et moins onéreuse qu'un élargissement de la structure.

Suggestion d'un empièchement en lieu et place du platelage : cette solution serait refusée d'office car il s'agit ici d'un sommet de dune ; l'empièchement nécessiterait de creuser, ce qui fragiliserait la dune et nuirait à sa stabilité.

Les travaux de réfection devraient idéalement être réalisés avant la saison. Leur coût est estimé à environ 650 000 €. La subvention DETR espérée est de 130 000 €, l'autofinancement 2016 est de 140 000 €. Un emprunt de 380 000 € à 0,85 % viendrait compléter ces financements. Cette dépense grèvera le budget de la commune : il faudra donc remettre à plus tard certains travaux prévus précédemment.

Une réunion publique sera organisée quand tous les devis liés à cette réfection seront réceptionnés.

## MAISON MEDICALE

Le projet présenté à l'ARS (Agence Régionale de Santé) a été validé. Il contribue à éviter l'effet de désertification médicale constaté sur le territoire depuis déjà plusieurs années.

### Plan de financement :

L'achat du bâtiment (224 500 €) est financé par la DETR et la réserve parlementaire à hauteur de 220 000 €, le reste (4 500 €) étant à la charge de la commune. La maîtrise d'œuvre et les frais divers se montent à 41 500 €, et les travaux de réhabilitation à 230 000 €, le tout financé par un emprunt de 280 000 €. Les loyers des cabinets (250 € mensuels par cabinet, avec un total de cinq cabinets, soit 1 250 €) rembourseront les intérêts et le capital de la dette. Il s'agit donc pour la commune d'une opération blanche.

Des studios sont prévus dans le bâtiment : ils seront mis à disposition des étudiants en formation sur place. Le groupe médical du Guilvinec est un centre de formation pour les jeunes médecins. La nouvelle configuration permettra d'attirer de nouveaux étudiants et par

là d'assurer la relève des médecins à leur départ en retraite. Les travaux devraient débuter très prochainement.

- La patientèle du Dr Rousseau, bientôt en retraite, devrait se diriger vers le Guilvinec.
- Les professions paramédicales guilvinistes n'ont pas souhaité intégrer la structure.

## MUTUELLE

L'élue aux affaires sociales avait beaucoup travaillé sur ce dossier. Egalement, les Guilvinistes avaient beaucoup répondu aux questionnaires et étaient très intéressés par le projet.

Les élus ont reçu trois mutuelles. L'une d'entre elles n'était pas crédible. Les offres des deux autres se sont révélées décevantes : en effet, il y avait très peu d'écart de prix entre une souscription classique de particulier et la proposition de tarif de groupe. La commune de Pont-L'Abbé avait pourtant adhéré au projet et l'offre portait sur les clients potentiels des deux communes réunies. Ce projet est donc abandonné.

## DIVERS

Aménagement des deux places : les travaux devraient démarrer dans les prochaines semaines.

Trois voies : interdiction aux vélos ? Oui mais cela sous-entendrait de créer une voie cyclable depuis le rond-point.

Eclairage public à Kermeur : il ne sera pas mis en place tout de suite car tous les lots ne sont pas encore vendus. Mais l'expropriation est actée donc ce dossier devrait avancer plus rapidement dès à présent.